

Forums de discussion : l'art de détourner les négociations

Description

Québec, le 23 janvier 2020. Le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) est consterné par les offres faites aux employés de l'État par le président du Conseil du Trésor, Christian Dubé, en vue du renouvellement de leur convention collective.

Malgré 40 ans d'appauvrissement chronique des employés de l'État, M. Dubé prévoit une augmentation de 7 % sur cinq ans. Cette offre est inférieure à l'inflation qui devrait osciller autour de 2 % dans les prochaines années. Pourtant, en octobre, le premier ministre François Legault évoquait une augmentation équivalente à l'inflation, tout comme pour les tarifs d'électricité, selon le projet de loi 34.

En outre, Christian Dubé propose de verser un montant forfaitaire de 1 000 \$ à toute personne salariée ayant une prestation de travail effective d'un an au 31 mars 2020 et qui a atteint le maximum de son échelle salariale à cette date. Or, ce montant n'est pas récurrent et n'est pas admissible au fonds de retraite des employés de l'État.

Enfin, le président du Conseil du Trésor souhaite mettre sur pied trois forums de discussion. Les deux premiers porteront sur la réussite éducative et l'accessibilité aux soins pour la clientèle en hébergement de longue durée ou recevant des soins à domicile. Des sommes additionnelles seront octroyées à environ 145 000 employés de l'État, ce qui constitue une injustice envers les travailleurs des autres secteurs.

En agissant ainsi, le gouvernement souhaite reconnaître la fonction d'enseignant et celle des préposés aux bénéficiaires, ce qui est louable. Mais qu'en est-il de la reconnaissance et de la valorisation des autres employés de l'État qui contribuent chaque jour activement au mieux-être de tous les Québécois?

Le troisième forum portera sur la santé globale des personnes salariées. Il abordera, selon M. Dubé, le bien-être au travail des personnes salariées et des problématiques comme l'absentéisme. Aucune somme additionnelle n'est prévue pour ce forum : tout un non-sens !

Le SPGQ estime que cette négociation s'amorce bien mal, tant par le ridicule de l'offre initiale que par la volonté tacite du gouvernement de retirer aux tables de négociation leur vrai pouvoir au profit de forums nébuleux. À preuve, des mesures financières y seront convenues puis seront incluses dans les échelles salariales des employés de l'État, a indiqué la négociatrice en chef du gouvernement, Mme Édith Lapointe.

Par ailleurs, pourquoi le gouvernement néglige-t-il de mettre fin à la discrimination systémique envers les femmes dans l'administration publique ? Les employés de l'administration québécoise, en grande majorité des femmes, subissent toujours de la discrimination systémique fondée sur le sexe. Ce n'est pas le SPGQ qui l'affirme, mais l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS).

Pourtant, le premier ministre François Legault se disait préoccupé par la violence faite aux femmes, qu'elle soit physique ou psychologique. La violence économique ne semble donc pas pour lui un sujet de préoccupation, entendu que les femmes québécoises gagnent toujours environ 80 % du salaire hebdomadaire des hommes de la province.

Le président du Conseil du Trésor estime que son offre aux employés de l'État est très raisonnable parce qu'elle s'inscrit dans la capacité de payer du gouvernement. Toutefois, le gouvernement québécois compte des surplus historiques et inédits ayant totalisé 8,3 milliards \$ en 2018-19, avant versement au Fonds des générations. Ces surplus, en grande partie, ont été réalisés par une fonction publique lourdement mise sous pression par l'atteinte du déficit zéro et la vague d'austérité.

Si le gouvernement veut réellement enrayer ses difficultés à recruter et à retenir ses employés dans de nombreux postes (pas seulement les enseignants et les préposés aux bénéficiaires), il doit leur offrir une rémunération concurrentielle. Les employés de l'État ont largement contribué à assainir les finances du Québec au cours des dernières années. Leur apport précieux au bon fonctionnement des institutions québécoises, malgré l'appauvrissement dont ils sont victimes depuis les années 80, doit enfin être reconnu.

Line Lamarre
Présidente

Categorie

1. Le carnet de la présidence

date créée

24 Jan 2020